

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT AVIT DE TARDES**

DELIBERATION N° 2021/10 DU 26 MARS 2021

Portant sur l'adhésion à la Fondation du Patrimoine.

Nombre de membres

- Afférents au Conseil Municipal : 11
- En exercice : 11
- Présents : 09
- Représentés : 0
- Votants : 09
- Exprimés : 09
- Pour : 09
- Contre : 0

Le Conseil Municipal de Saint Avit de Tardes s'est réuni le 26 mars 2021 à 20 heures 00, dans la salle polyvalente (mesures sanitaires COVID19), selon convocation du 18/03/ 2021 sous la présidence de : LEGROS Pierrette, Maire.

Présents : CHABREDIER Sylvie, FOURNET Alain, GIRAUD David, LAFORGE Valérie, LAMY Roland, LEGROS Francis, LEGROS Gilles, VILLETTE Suzanne.

A été désigné secrétaire : GIRAUD David

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de reconduire, pour l'année 2021, l'adhésion à la Fondation du Patrimoine qui a pour vocation d'aider les collectivités et les particuliers pour la valorisation et la restauration du patrimoine.

Après délibération, le Conseil Municipal,

- décide de renouveler l'adhésion à la Fondation du Patrimoine pour l'année 2021.

Fait et délibéré les : jour, mois, an que dessus.
Pour copie conforme
LE MAIRE, Pierrette LEGROS

Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture le : 02/04/2021
Et Affichage du : 06/04/2021